

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 mai 2016

Le dix-neuf mai deux mille seize convocation du Conseil Municipal de SAIX, adressée individuellement à chaque Conseiller, pour le vingt-six mai deux mille seize à dix-huit heures trente, sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des PV des séances des 14 et 28 avril 2016

ASSAINISSEMENT

1. Modification du mode de facturation et tarifs

DIVERS

État des décisions

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize et le vingt-six mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Geneviève DURA, Maire.

Présents : Mme DURA, Maire, MM. CAUQUIL, COUTANCEAU, CHABBERT, Mmes FIORET, MALBREL, BONAVENTURE, Adjoint, Mmes BENAZET, DUCEN, CHARLAS, SERENI, ESTEVE, FABRES, MM. DELSALLE, THOMAS, SORIANO, BELLES, PATRICE, AMALRIC..

Absents : Mme ORLANDINI, M. ARMENGAUD, M DEFOULOUNOUX, M PERES.

Secrétaire de séance : M. Frédéric CHABBERT

Objet : ASSAINISSEMENT – Modification du mode de facturation et tarifs

- Vu la délibération du Conseil municipal n° D 2015-069 du 16 décembre 2015 portant décision de gestion en régie avec prestation de service pour les réseaux de collecte des eaux usées du territoire,

Il est proposé au Conseil Municipal de revoir le mode de facturation et de fixer les tarifs qui seront perçus par la Commune, ainsi qu'il suit :

- abonnement part fixe : 10.66 € HT par an
- part variable : 0.9956 € HT le m3

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A LA MAJORITÉ :
(18 voix pour, 1 abstention (Mme FABRES))**

- **DÉCIDE** que la facturation sera établie par VEOLIA pour règlement à la Commune,
- **FIXE les tarifs, applicables à compter du 1^{er} Juin 2016 :**
 - abonnement part fixe : 10.66 € HT par an
 - part variable : 0.9956 € HT le M3

DIVERS

-
- Mme le Maire félicite les conseillers de l'équipe majoritaire pour leur présence au complet à ce conseil municipal.
 - M. Coutanceau remercie Claudine Fabrespour sa présence.
 - M. Christian Patrice regrette l'absence du leader de l'opposition ce jour. Il aurait souhaité pouvoir aborder la question de l'avenir de la commune de Saix au sein de l'intercommunalité et de la notion de solidarité
 - M. Coutanceau intervient sur la question des états des décisions présentées. Il précise que les trois personnes concernées par le branchement des eaux usées sur le lieu-dit Champlys seront raccordées prochainement et paieront une taxe en conséquence.

Mme DURA Geneviève	M. CAUQUIL Roger	M. COUTANCEAU Bertrand	Mme FIORET Marie-José
Mme MALBREL Dominique	M. CHABBERT Frédéric	Mme BONAVENTURE Caroline	M. DELSALLE Maurice
Mme BENAZET Thérèse	M. THOMAS Michel	M. SORIANO Gérard	M. BELLES Jean-Pierre
M. PATRICE Christian	Mme DUCEN Nadine	M. AMALRIC Olivier	Mme CHARLAS Claudine
Mme SERENI Sandrine	Mme ESTEVE Anne-Marie	Mme FABRES Claudine	Mme ORLANDINI Viviane
M. ARMENGAUD Jacques	M. DEFOULOUNOUX Gilles	M. PERES Philippe	